



« Je peux pas, j'ai Surf »

Nous avons l'espoir que l'été soit propice à l'apaisement des esprits et à la fin du tourbillon médiatique que nous impose M. Darmanin depuis sa prise de fonction en tant que Garde des Sceaux.

Malheureusement, il n'en est rien puisque début Août, le Centre Pénitentiaire de Rennes Vezin a connu une nouvelle polémique.

M. Darmanin s'est-il ému de la surpopulation actuelle sur les quartiers de Maison d'arrêt, des cellules à trois, des matelas au sol, des conséquences de la chaleur sur les conditions de vie en détention, des listes d'attentes interminables et peu lisibles pour que les détenus puissent être classés au travail ou en formation, des violences et des décès survenus en détention... ?

S'est-il inquiété de la santé des personnels, du manque de gradés récurrent sur le CP Rennes Vezin, des répercussions des décès intervenus ses derniers mois en détention sur les différentes catégories de personnel de l'établissement ?

S'est-il engagé à sécuriser les sorties des détenus souvent fragiles socialement et/ou au sens médical du terme que nous voyons trop souvent sortir sans solution hébergement ?

Non, rien de tout cela !

Une fois encore, en réponse à un syndicat à la vision étriquée et au Rassemblement National, Notre Garde des sceaux, par l'intermédiaire de notre administration, a décidé de l'annulation, enfin du report, pour le moment, d'une action nommée « Surf-thérapie » et réfléchi par une équipe de professionnels de la santé aguerris intervenant au SMPR (psychiatre et infirmier) et à destination des détenus atteint de troubles psychiques.

Mais quel mépris, Monsieur Le Ministre !

- Mépris pour les professionnels du soin qui ont travaillé ce projet à visée thérapeutique, proposé à des détenus patients triés sur le volet afin que cela complète leur prise en charge « médicale ».
- Mépris pour les professionnels de la justice, qui ont accompagné les détenus concernés par ces demandes de permissions et qui sont chargés d'évaluer le bien-fondé des permissions octroyées
- Mépris pour les personnels de direction qui ont dû, séance tenante, cesser toute activité pour se consacrer à la gestion de la crise, que vous avez créé.
- Mépris des personnes détenues elles-mêmes qui ne pourraient se voir proposer de telles activités, bien trop « ludiques » pour elles, car la peine se doit d'être punitive avant tout !
- Mépris pour le grand public, à qui nous ne pourrions pas expliquer que participer à une telle activité permet aux détenus de travailler sur différentes thématiques (la prise de conscience de son corps, l'équilibre, le dépassement de soi face aux éléments et bien d'autres choses que le médical pourrait se faire un plaisir d'explicitier) et faciliter ainsi leur réintégration dans la société civile !
- Mépris enfin pour la séparation des pouvoirs et le respect de l'autorité de chacun !

M. Darmanin,

Vous n'êtes pas Ministre de la Santé, vous n'avez pas autorité à apprécier le travail effectué par les soignants qui ne dépendent aucunement de votre autorité !

M. Darmanin,

les magistrats du siège sont libres et indépendants et vous n'avez pas à déprécier les décisions qu'ils prennent !

A l'écoute de vos dernières déclarations, nous ne pouvons que nous alarmer des glissements que nous constatons :

- là, une attaque à l'égalité de traitement des justiciables en demandant à nos hiérarchies un regard « particulièrement vigilant » sur les personnes placées sous main de justice sans titre de séjour
- ici, une annulation d'activités à visée thérapeutique au mépris de l'apport que cela aurait représenté pour les détenus
- là encore, une critique pour la présence d'une table de massage en établissement, sans aucune perspective apportée au grand public, alors qu'il s'agissait d'un outil pour une formation professionnelle !

Nous dénonçons cette vision archaïque de l'emprisonnement et de la réinsertion des personnes détenues !

Nous apportons tout notre soutien à nos collègues du SMPR et soutiendrons toute poursuite de cette activité !

Nous appelons tous les personnels du Centre Pénitentiaire de Rennes Vezin (Personnel médical SMPR et UCSA, surveillants, gradés et direction, personnel du SPIP, personnel de GEPSA, éducation nationale, ligue de l'enseignement, associations et autres intervenants) à se soutenir les uns les autres et à ne pas tomber dans le piège de la division, nous œuvrons tous dans le même sens !

A Rennes, le 21/08/2025

La CGT IP